



Cité des Sciences Vertes
Établissement Public
APPRENTISSAGE • LYCÉE • ADULTES • EXPLOITATION

CLASSES PREPARATOIRES POST B.T.S - D.U.T

Votre projet

Vous préparez un B.T.S., un BTSA ou un D.U.T.,
Vous pouvez devenir INGÉNIEUR (agronome ou des techniques agricoles, horticoles, agro-alimentaires) OU VETERINAIRE.

PENSEZ :

Classe préparatoire post B.T.S. - D.U.T. POUR ENTRER DANS LES ETABLISSEMENTS SUIVANTS :

- Ecoles Nationales d'Ingénieurs des Travaux Agricoles (Dijon, Bordeaux, Clermont-Ferrand), et des Techniques des Industries Agricoles et Alimentaires (Nantes).
- Ecoles Nationales Supérieures Agronomiques (Paris-Grignon, Montpellier, Rennes, Nancy, Toulouse), et Agroalimentaires (Massy).
- Ecole nationale Supérieure d'Horticulture et d'Aménagement du Paysage (Angers),
- Ecoles Nationales Vétérinaires (Alfort, Lyon, Toulouse, Nantes),
- Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement (Strasbourg).
- Formation des Ingénieurs Forestiers de l'ENGREF (Nancy).

Votre profil

ETRE TITULAIRE

- **D'un BTS Agricole (toutes options)**

Seuls les BTSA ACSE, Productions animales, Industries agro-alimentaires et Analyses agricoles biologiques et biotechnologies peuvent concourir pour les Ecoles Nationales Vétérinaires.

- **De l'un des BTS suivants :**

Analyses biologiques - Biochimiste - Biotechnologie - Chimie - Diététique - Industries céréalières Contrôle industriel et régulation automatique - Informatique industrielle - Maintenance industrielle Mécanique et automatismes industriels - Mer - Agroéquipement - Métiers de l'eau - Qualité dans les industries alimentaires et les bio-industries - Techniques physiques pour l'industrie et le laboratoire - Hygiène, propreté, environnement.

Seuls les BTS Analyses Biologiques, Biochimistes, Biotechnologie et Qualité dans les industries alimentaires et les bio-industries, peuvent concourir pour les Ecoles Nationales Vétérinaires.

- **De l'un des D.U.T. suivants :**

Génie biologique - Chimie - Mesures physiques - Génie chimique - Génie des procédés - Génie thermique et énergie - Hygiène, sécurité, environnement.

Seuls les D.U.T. Génie biologique peuvent concourir pour les Ecoles Nationales Vétérinaires.

Admission

EXAMEN DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Par une Commission Nationale qui prend en compte les notes obtenues :

- au Baccalauréat général ou technologique
- au BTSA, BTS ou DUT en cours de préparation

RETRAIT DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Après de l'Etablissement demandé en 1^{er} vœu à partir du 1^{er} Avril.

ETABLISSEMENT ASSURANT LA PREPARATION

Lycées Agricoles de AMIENS, BESANÇON, BORDEAUX, CLERMONT-FERRAND, DIJON, MONTPELLIER, RENNES, RODEZ, TOULOUSE-AUZEVILLE, VALENCE.

Durée de la formation

DURÉE ET HORAIRE :

La préparation se déroule de Septembre à fin Avril, du Lundi 9 h au Vendredi 18 h.
L'écrit des concours a lieu début Mai.

L'horaire hebdomadaire, de 30 h, comprend :

- Mathématiques : 5 h
 - Physique : 5 h
 - Chimie : 4 h
 - Biologie : 6 h
 - Techniques d'expression : 5 h
 - Langue vivante 1 : 3 h
(Anglais ou Espagnol)
 - E.P.S. : 2 h
- 50% de l'horaire de chaque discipline est dédoublé (sauf EPS), pour réaliser des TP ou TD

A cet horaire, il convient d'ajouter :

- 2 h pour la langue vivante 2, en option facultative.
- 3 h ou 4 h pour les devoirs surveillés (DS), le mercredi après-midi.
- 2 h d'interrogations orales (colles).

EXIGENCES DE LA PREPARATION :

- de bons résultats en cycle secondaire et supérieur sont nécessaires, en particulier en Français et dans les matières scientifiques.
- des aptitudes à l'abstraction, à la réflexion et à la synthèse.
- une motivation sans faille et la volonté affirmée de réussir.
- une bonne santé pour faire face à un rythme de travail soutenu.

Pour le Lycée de TOULOUSE-AUZEVILLE, le taux de réussite de cette classe préparatoire est de 80%, depuis sa création en 1989.

- Les étudiants non admis aux concours ont de nombreuses possibilités de poursuites d'études selon leur dossier scolaire.

Conditions matérielle

Hébergement :

Résidence sur place pour étudiantes et étudiants ou internat.

Bourses :

Le régime des bourses est celui de l'enseignement supérieur.
Dossier à constituer en Juillet, après la notification d'admission.

Avantages étudiants :

Sécurité sociale, Mutuelle, Carte étudiant, autres...